

Rapport ANNUEL
Conseil d'établissement
École de Granada
CSSRN
2024-2025



Table des matières

1.	Mot de la présidente du conseil d'établissement.....	2
2.	Mot de la direction de l'établissement	3
3.	Analyse de la situation de l'établissement	4
3.1	<i>Portrait de l'école</i>	4
4.	Présentation du conseil d'établissement.....	5
4.1	<i>Liste des membres du conseil d'établissement</i>	5
5.	Bilan des activités du conseil d'établissement.....	6
5.1	<i>Calendrier des séances du conseil d'établissement</i>	6
6.	Activités réalisées et décisions prises.....	7
6.1	Pouvoirs généraux	7
6.2	Pouvoirs liés aux services éducatifs	8
Annexe 1.....		10
7.	Projet Éducatif.....	11

1. Mot de la présidente du conseil d'établissement

Chers parents, membres du personnel et gens de la communauté, c'est avec grand plaisir que je vous adresse ce petit mot en tant que présidente du conseil d'établissement de la magnifique école de Granada.

Au nom du conseil d'établissement de l'école, j'ai le mandat de vous présenter notre rapport annuel. Ce document témoigne de l'engagement collectif qui anime notre milieu scolaire, ainsi que des réalisations qui ont marqué l'année scolaire 2024-2025.

Le conseil d'établissement s'est réuni à plusieurs reprises pour discuter de sujets importants, tels que : *activités pédagogiques, encadrement, projets spéciaux, services offerts et bien plus encore*. Chaque décision a été prise avec une collaboration précieuse entre les membres du personnel et les parents, mais surtout dans **le souci de mettre les élèves au cœur de nos priorités**.

Avec le leadership de notre directrice, Julie Gélinas, nous savons que notre magnifique équipe-école travaille fort à offrir aux élèves les meilleures conditions pour grandir, apprendre et réussir. Nous sommes plus que privilégiés, dans les contextes actuels, que nos enfants soient entourés, au quotidien, de cette équipe bienveillante, engagée et dévouée.

Un merci tout spécial à vous, les membres du conseil (*Caroline Cloutier, Annik Laliberté, Suzanne Bernier, Roxanne Gagnon, Marie-Pier Haché, Andrée-Ann Savard, Esther Labrie, Nadia Aumond, Martine Vachon-Raymond, Marie-Michèle Desgagné, Amélie Veillette Pépin et Bobby Pagé*) pour votre confiance, votre présence et votre participation tout au long de l'année.

Continuons ensemble à faire de notre école un lieu vivant, inclusif et inspirant pour nos enfants.

À très bientôt et bon été à tous !

Karine Bourassa
Présidente du conseil d'établissement

2. Mot de la direction de l'établissement

Chers parents, membres du personnel, élèves et partenaires de l'école de Granada, L'année scolaire 2024-2025 a été marquée par des avancées significatives qui témoignent de notre engagement collectif envers la réussite et le bien-être de chaque élève.

Nous avons eu le privilège de bonifier nos services éducatifs à l'élève, ce qui nous a permis d'offrir un accompagnement accru grâce à la présence de quatre techniciennes en éducation spécialisée (TES) et de trois enseignants en soutien pédagogique. Cette amélioration a eu un impact concret sur notre capacité à répondre aux besoins variés de nos élèves, en leur offrant un soutien plus ciblé et bienveillant.

Parmi les initiatives dont nous sommes particulièrement fiers, la création du comité du bonheur a permis d'offrir un espace bienveillant et stimulant aux élèves qui éprouvent des difficultés à l'école. Ce groupe d'apprentissage vise à les aider à s'épanouir dans des domaines variés et à développer leur confiance en eux. Je tiens à souligner le travail exceptionnel de Mme Annik, dont l'implication a su rendre de nombreux préadolescents très heureux. Son engagement incarne parfaitement les valeurs de notre école.

Un changement majeur cette année a été la réorganisation des périodes de récréation, qui a permis d'assurer une présence accrue d'adultes et un accompagnement direct lors des situations problématiques. Cette nouvelle approche a favorisé un climat plus serein et sécurisant pour les élèves, tout en renforçant la prévention et l'intervention rapide.

Dans cette même optique, nous avons repensé l'organisation de nos journées d'activités, afin de les arrimer davantage à notre projet éducatif, qui met la bienveillance au cœur de nos actions. Ces moments ont permis de créer des expériences riches de sens, favorisant l'inclusion, le respect et l'épanouissement de tous.

L'équipe enseignante s'est également engagée dans un travail collaboratif approfondi autour de l'enseignement de l'écriture, une démarche qui a permis de consolider nos pratiques pédagogiques et de mieux soutenir le développement des compétences langagières de nos élèves.

Bien que nous ayons vu certains enseignants quitter l'école en cours d'année, nous avons eu la chance de les voir remplacés par des enseignantes de grande qualité, qui ont su s'intégrer rapidement et contribuer positivement à la dynamique de l'équipe.

Enfin, l'arrivée des aides à la classe a constitué un apport précieux, en venant appuyer concrètement le travail quotidien auprès des élèves et en contribuant à un environnement d'apprentissage encore plus soutenant.

En regard vers l'avenir, nous sommes enthousiastes à l'idée de lancer un projet d'envergure dès l'an prochain : la formation de toute l'équipe sur les compétences cognitives, accompagnée d'un enseignement explicite aux élèves sur comment s'engager activement dans leur propre réussite. Ce projet répond à un besoin criant observé chez nos élèves, et nous croyons fermement qu'il aura un impact durable sur leur autonomie, leur motivation et leur confiance.

Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe de l'école, les membres du conseil d'établissement, les parents et les élèves pour leur collaboration, leur confiance et leur engagement. Ensemble, nous faisons de l'école de Granada un milieu vivant, bienveillant et tourné vers l'avenir.

Avec toute ma reconnaissance,

Julie Gélinas
Directrice de l'école de Granada

3. Analyse de la situation de l'établissement

3.1 Portrait de l'école

Située dans un milieu semi-urbain, l'école de Granada (2370, avenue Granada, à Rouyn-Noranda) accueille cette année environ 363 enfants du préscolaire à la 6^e année du primaire. Ces derniers proviennent du quartier et des rangs avoisinants. La majorité de nos élèves arrivent en autobus puisque le territoire d'assignation est très grand. Sur l'heure du midi, le service de garde reçoit environ 200 élèves et à la surveillance des dîneurs, nous recevons environ 132 élèves. Nous avons une clientèle qui est stable.

	Préscolaire		1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle		Adaptation scolaire	Nombre total d'élèves
	4 ans	5 ans	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e		
2022-2023	0	40	46	51	63	47	50	51		348
2023-2024	20	44	43	45	53	62	49	51		366
2024-2025	23	40	46	43	43	56	66	46		363

3.1 Indice du portrait socio-économique

L'indice du milieu socio-économique se compose de deux indicateurs : un premier qui représente la proportion des mères sous-scolarisées et un deuxième qui est la proportion de parents (en couple ou vivant seuls) qui sont considérés comme inactifs sur le marché du travail. Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Pour l'année scolaire 2020-2021, l'école de Granada, se situe au rang 4 de l'IMSE*.

*Source : MEES, TSE, DGSEG, DIS, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2016 (production juin 2016)

Malgré un niveau de défavorisation peu élevé, environ 80 élèves, soit 22 % du total d'élèves de l'école, ont des plans d'intervention et des difficultés langagières, ce qui fait en sorte que plusieurs enfants ont des adaptations avec des aides technologiques.

4. Présentation du conseil d'établissement

4.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre
Julie Gélinas	Direction (sans droit de vote)
Karine Bourassa	Présidente
Martine Vachon-Raymond	Vice-présidente
Esther Labri	Représentante au comité de parent
Amélie Veillette-Pépin	Représentant au comité consultatif des service aux EHDAA
Caroline Cloutier	Membre du personnel enseignant
Suzanne Bernier	Membre du personnel enseignant
Annik Laliberté	Membre du personnel enseignant
Génika Galarneau-Lévesque	Membre du personnel enseignant
Roxanne Gagnon	Membre du personnel de soutien
Andrée-Ann Savard	Membre parent
Bobby Pagé	Membre parent
Marie_pier Haché	Membre du personnel du service de garde
Marie-Michèle Desgagné	Représentante de la communauté
Nadia Aumond	Représentante de la communauté

5. Bilan des activités du conseil d'établissement

5.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date	Type de séance
5 septembre	Séance ordinaire
28 octobre 2024	Séance ordinaire
25 novembre 2024	Séance ordinaire
17 février 2025	Séance ordinaire
28 avril 2025	Séance ordinaire
26 mai 2025	Séance ordinaire
17 juin 2025	Séance ordinaire

6. Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Date	Actions réalisées	# de résolution
6.1 Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	16 octobre 2023	Suivi	CÉ-24-25-10
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	13 mai 2025	Adoption	CÉ-24-25-40
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	28 avril 2025	Approbation	CÉ-24-25-31
Approbation des contributions financières exigées	28 avril 2025	Approbation	CÉ-24-25-33
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	28 avril 2025	Approbation	CÉ-24-25-33
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	28 avril 2025	Approbation	CÉ-24-25-32
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	17 juin 2024	Approbation	CÉ-24-25-
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			Ne s'applique pas

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la iaire

Sujets traités	Date	Actions réalisées	# de résolution
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			Ne s'applique pas
Consultation sur les critères de sélection de la direction			Ne s'applique pas
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	28 octobre 2024	Présentation	Ne s'applique pas
Transmission de documents à l'intention des parents			Ne s'applique pas
6.2 Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation d'application des modalités du régime pédagogique	28 octobre 2024	Approbation	CÉ-24-25-35
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant.	28 avril 2025	Approbation	CÉ-24-25-33
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études			Ne s'applique pas
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	16 octobre 2024	Approbation	Contenus en orientation scolaire et professionnelle CÉ-24-25-20
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	28 octobre 2025	Approbation	CÉ-24-25-14
Approbation des activités Éducatives nécessitant un Changement (hors-horaire ou hors-école)	31 août 2023 16 octobre 2023 12 février 2024 8 avril 2024	Approbation	CÉ-24-25-15 CÉ-24-25-23 CÉ-24-25-27 CÉ-24-25-34 CÉ-24-25-41

Sujets traités	Date	Actions réalisées	# de résolution
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			Ne s'applique pas
Consultation des parents	5 septembre 2024 28 octobre 2024 24 novembre 2024 17 février 2025 28 avril 2025 26 mai 2025 17 juin 2025	Plusieurs consultations sur les activités organisées, sur des décisions d'organisation, etc.	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	28 avril 2025		Ne s'applique pas
6.3 Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)			Ne s'applique pas
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			Ne s'applique pas
6.4 Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	28 octobre 2024 24 novembre 2024 17 février 2025 28 avril 2025 26 mai 2025 17 juin 2025		CÉ-24-25-15 CÉ-24-25-23 CÉ-24-25-26
Adoption du budget révisé de l'établissement	25 novembre	Adoption	CÉ-24-25-21

Annexe 1

7. Projet Éducatif

Objectif 1 : Projet éducatif - Lecture							PEVR
Orientation N° 1	Améliorer la réussite de nos élèves						Orientation Orientation 1 : Valoriser la réussite des élèves afin de leur permettre l'actualisation de leur potentiel et de leurs aspirations
Objectif 1	Diminuer le nombre d'élèves vulnérables ayant 69 % et moins en lecture	Indicateur(s)	Valeur de départ 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	2027
		Pourcentage d'élèves ayant 69 % et moins en lecture	36 %	37%	33 %	31 %	Objectif1 et 2 : Maintenir le taux de réussite global en français pour la 4e année du primaire et la 5e année du secondaire.

- L'augmentation du nombre d'élèves en situation de vulnérabilité ou en échec scolaire s'explique en partie par un resserrement des pratiques évaluatives – davantage alignées sur les exigences du programme – ainsi que par l'absence d'un répertoire commun de stratégies de lecture. De plus, les stratégies actuellement utilisées en classe sont souvent peu explicitées, peu systématisées ou insuffisamment approfondies.
- On observe une tendance à amorcer directement l'enseignement des contenus du programme sans consacrer le temps nécessaire à l'activation, à la révision structurée et à l'enseignement explicite des acquis antérieurs. Cette lacune nuit à la consolidation des préalables essentiels, notamment pour les élèves présentant des retards ou des fragilités.
- Le suivi des élèves révèle un manque d'outils didactiques adaptés, ainsi qu'une méconnaissance des approches pédagogiques efficaces pour soutenir les élèves présentant des difficultés spécifiques en lecture (ex. : inférences, décodage, compréhension en lecture). Ces constats soulignent un besoin de développement professionnel ciblé.
- De nombreux élèves présentent une rigidité cognitive qui entrave leur capacité à construire du sens à partir des textes lus, à faire des inférences ou à ajuster leurs stratégies de compréhension. Pour répondre à cet enjeu, l'équipe-école s'engagera dès l'an prochain dans une démarche de formation continue sur les fonctions exécutives, incluant le développement de l'imagerie mentale, l'autorégulation de l'engagement dans les tâches, ainsi que l'enseignement explicite de stratégies cognitives et métacognitives.

Objectif 1		Diminuer le pourcentage d'élèves vulnérables en lecture							
ACTION2023-2024 13,9 % en échec 13,2 % entre 60 et 65 17,6% entre 66 et 69 29,2% d'élèves vulnérables		Groupes d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de l'action					État de l'action
				Durée	Fréquence	Lieu	Ressource		
Action N°1	Suivi langage préscolaire	Préscolaire 4 ans et 5ans	Direction, enseignant, TES	Répété à toutes les années	Tous les jours	Granada	Orthophoniste	Dépistage précoce	Incomplet
Action N°2	Apprentissage de toutes les lettres (préscolaire 5 ans)	Préscolaire 5 ans	Enseignant préscolaire 5 ans	Répété à toutes les années	Tous les jours	Granada		Dépistage précoce	Complété
Action N°3	Formation triangulation	Tous les élèves	Enseignants primaires	2024-2025	1 fois dans l'année	Granada	Conseillère pédagogique	Prise de présence	Complété la formation générale Besoin de formation plus ciblée en écriture
Action N°4	Expérimenter l'évaluation par triangulation	Tous les élèves	Enseignants primaires	2023-2026	2 fois dans l'année			Suivi des élèves, discussions pédagogiques	Complété

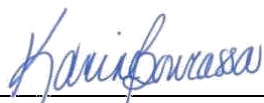
Ojectif 2 : Projet éducatif - Écriture							PEVR	
Orientation N° 1	Améliorer la réussite de nos élèves						Orientati	Orientation 1 : Valoriser la réussite des élèves afin de leur permettre l'actualisation de leur potentiel et de leurs aspirations
Objectif 2	Diminuer le nombre d'élèves vulnérables ayant 69 % et moins en écriture	Indicateur(s)	Valeur de départ (2023-2024)	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	2027	
		Pourcentage d'élèves ayant 69 % et moins en écriture	38 %	44%	36 %	35 %	Objectif	Objectif1 et 2 : Maintenir le taux de réussite global en français pour la 4e année du primaire et la 5e année du secondaire.

- Les analyses d'équipe et les données issues des évaluations diagnostiques et sommatives révèlent que le rythme d'enseignement est trop soutenu. Ce rythme restreint les possibilités de consolidation des apprentissages, de rétroaction formative et de réactivation des notions essentielles.
- La maîtrise des classes de mots demeure fragile. La refonte du code de correction grammaticale constitue une mesure structurante, mais elle exige une planification rigoureuse d'un plan de questionnement grammatical aligné sur les progressions des apprentissages. Ce travail d'ingénierie pédagogique est exigeant et nécessite du temps et du développement professionnel.
- Certaines pratiques enseignantes consistent à intégrer des contenus non prescrits dans le programme dans l'optique de stimuler les élèves plus performants. Cette approche, bien qu'intentionnée, entraîne une surcharge cognitive et nuit à la consolidation des apprentissages essentiels. Il est impératif de recentrer l'enseignement sur les compétences et savoirs prioritaires définis dans le programme.
- La qualité du guidage pédagogique durant les situations d'écriture doit être optimisée. Une diminution du nombre de productions, compensée par une rétroaction individualisée, descriptive et fréquente, permettrait une amélioration plus marquée de la compétence à écrire.
- L'absence d'un cadre normatif commun en matière de correction limite l'efficacité des interventions ciblées, particulièrement auprès des élèves en difficulté. Ce manque d'harmonisation entre les cycles compromet la continuité pédagogique et complique l'identification des besoins réels en rééducation ou en différenciation.

Objectif 2		Diminuer le pourcentage d'élèves vulnérables en écriture							
ACTION2023-2024 9,4% en échec 11,4% entre 60 et 65 8,4% entre 66 et 69 29,2% d'élèves vulnérables		Groupes d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de l'action					État de l'action
				Durée	Fréquence	Lieu	Ressource		
Action N° 1	Refonte du code de correction en rencontre avec la conseillère pédagogique	1 ^{ière} à 6 ^e année	Direction, enseignant, TES	Répété à toutes les années	Tous les jours	Grande	Conseillère pédagogique	Affichage du nouveau code	En développement
Action N° 2	Affichage commun	1 ^{ière} à 6 ^e année	Enseignant préscolaire 5 ans	Répété à toutes les années	Tous les jours	Grande	Conseillère pédagogique	Affichage	Cen développement
Action N° 3	Arrimage de l'enseignement des classes de mots et des manipulations syntaxiques par niveau	1 ^{ière} à 6 ^e année	Enseignants primaires	2024-2027	Entre 5 et 10 rencontres dans l'année	Granada	Conseillère pédagogique	Rencontres par cycle	Le volet 3 ^e cycle est terminé.
Action N° 4	Mise en place des camps technologiques	3 ^e à 6 ^e année	Enseignants soutien	Septembre de chaque année scolaire	1 fois par année	Granada		Groupe de suivi	Complété et à poursuivre
Action N° 5	Compilation des 2 critères les moins bien réussis pour chaque élève et analyse	1 ^{ière} à 6 ^e année	Enseignants primaires	2024-2025	Chaque évaluation d'écriture	Granada		Remise des résultats	Complété et confirme les cibles en écriture pour les critères 4 et 5

Objectif 3 : Projet éducatif - Lecture							PEVR	
Orientation N° 2	Conscientiser les élèves à l'impact de leurs gestes et de leurs paroles						Orientation	Orientation 2 : Offrir un milieu sain, bienveillant, fort de sa diversité et créateur de citoyens accomplis
Objectif 3	Élaborer un outil et une stratégie commune permettant aux élèves d'adopter des comportements bienveillants	Indicateur(s)	Valeur de départ 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	2027	
		La mise en place d'un outil commun pour développer la gestion des émotions et des compétences sociales	Plusieurs élèves ont des comportements inadéquats et ont besoin d'être outillés davantage pour agir de façon harmonieuse.	10 rencontres du comité et consultation des élèves et des intervenants.	Rédaction et adoption du protocole final basé sur la matrice SPC et formation du personnel de l'école et du service de garde.	La mise en place du protocole basé sur la matrice SPC dans l'école.	Objectif	Objectif 3 : Développer et mettre en place des stratégies et des activités pour offrir un milieu de vie sain et sécuritaire en fonction des besoins de chaque milieu

Objectif 2		Diminuer le pourcentage d'élèves vulnérables en écriture							
		Groupes d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de l'action					État de l'action
				Durée	Fréquence	Lieu	Ressource		
Action N° 1	Mise en œuvre du référentiel disciplinaire	Tous les élèves	Enseignant, éducatrices, TES, direction	2024-2025	En tout temps	Grande		SOI sur Mozaïk	Complété
Action N° 2	Un minimum de 10 heures de rencontres pour bonifier les techniques d'intervention et le code de vie.		Membre du comité violence et intimidation	2024-2025	5 fois dans l'année	Grande	Conseillère pédagogique	Calendrier	Complété
Action N° 3	Formation CPI	Tous les élèves	Tout le personnel	2024-2025	1 fois dans l'année	Granada	Équipe des services éducatifs	Prise de présence	Complété
Action N° 4	Formation Nancy Gaudreault	P Tous les élèves	Enseignant, éducatrices, TES, direction	2024-2025	1 fois dans l'année	Granada	Nancy Gaudreault	Prise de présence	Complété
Action N° 5	Développer l'utilisation de Mozoom	Tous les élèves	Enseignant et TES	2024-2025	En tout temps	Granada	TES	Statistique d'utilisation de l'application	Poursuivre



Karine Bourassa
Présidente du conseil d'établissement



Julie Gélinas
Direction de l'établissement